

Prédication du dimanche 22 octobre 2023 - Une histoire d'impôt, seulement ? Mtt 22.15-21

Bonjour à toutes et tous,

Nous allons lire et méditer un texte qui s'inscrit dans une **période cruciale du ministère de Jésus**. **L'horizon des souffrances et de La Croix s'approchent à grands pas** pour Jésus, alors que **ses pieds viennent de fouler la terre de Jérusalem**, il nous livre en quelques chapitres **une sorte de testament, des paroles cruciales, pétries d'espérance et d'avertissements sur notre histoire**. Parmi ces textes figurent des échanges et des dialogues avec les **grands groupes religieux de son époque, parmi lesquels les pharisiens et les sadducéens**. Paraboles et paroles incisives s'enchaînent pour déplacer ces autorités religieuses sur leur chemin sans issue.

A force d'être **directement ou indirectement visées, vous** imaginez bien que **ces autorités religieuses avaient bien envie de rendre à Jésus la monnaie de sa pièce**. Et c'est justement une question de finance particulièrement d'impôt dont il va être question dans le texte de Matthieu 22.15-21.

15 Alors les pharisiens allèrent tenir conseil sur les moyens de le prendre au piège en parole. 16 Ils envoient leurs disciples, avec les hérوديens, pour lui dire : Maître, nous savons que tu es franc et que tu enseignes la voie de Dieu en toute vérité, sans te soucier de personne, car tu ne regardes pas à l'apparence des gens. 17 Dis-nous donc ce que tu en penses : est-il permis ou non de payer la capitation à César ?

18 Mais Jésus, qui connaissait leurs mauvaises intentions, répondit : Pourquoi me mettez-vous à l'épreuve, hypocrites ? 19 Montrez-moi la monnaie avec laquelle on paie la capitation. Ils lui présentèrent un denier. 20 Il leur demande : De qui sont cette image et cette inscription ? 21 – De César, lui répondent-ils. Alors il leur dit : Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. 22 Etonnés de ce qu'ils avaient entendu, ils le laissèrent et s'en allèrent.

Se sentant **certainement visés par la parabole précédente La parabole des noces** : le « non invité » a sans doute une visée pour les pharisiens, le « non invité » celui qui aurait pu, mais n'a pas revêtu la robe des noces offertes par l'époux. Aussitôt après, **le narrateur nous plonge dans une intrigue et nous donne à voir ce qui se trame en coulisse, dans les murmures des religieux**. Un piège se prépare devant Jésus, que va-t-il faire ? Notons, qu'ils envisagent de le piéger par ce qui est le vecteur de l'autorité de Jésus, **sa parole, une**

parole qui touche, console, redresse, encourage et donne vie. Ainsi, si elle se révèle muette, biaisée, **s'ils arrivent à « faire taire », ou coincer Jésus ne serait-ce que par une parole qui sortirait de sa bouche**, tout le reste de son enseignement, de sa vie pourrait bien être remis en question.

1. Mise en place du piège

Alors le stratagème se met en place, de façon scrupuleuse. Tout d'abord, les pharisiens n'y vont pas directement, **ils envoient de leurs disciples, accompagnés « d'hérodiens », un groupe « religieux »** (Sadducéens), favorable comme leur nom l'indique au souverain Hérode. Vous connaissez l'adage **« tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute »**, et bien là nous en avons une « belle tentative » puisque de la bouche des disciples des pharisiens, coulent des **paroles mielleuses de flatteries**, **« Maître, nous savons que tu dis la vérité et que tu enseignes en toute vérité la voie à suivre selon Dieu. Tu ne te laisses influencer par personne, car tu ne regardes pas à la position sociale des gens »**

Des paroles profondément **vraies** sur l'enseignement de Jésus, une parole qui conduit à Dieu, **vérité qui ne fait acception de personnes. Des paroles qui rejoignent du plus petit au plus grand pour conduire à Dieu !**

Finalement tout ce qui est dit est profondément vrai ! Nous aurions envie de dire **« Amen »** à ses paroles si nous ne savions pas dans quel contexte elles s'inscrivent. Dans **un piège, qui pourrait alimenter d'une façon ou d'une autre la condamnation de Jésus, un stratagème qui pourrait accélérer sa perte, faire taire sa Parole de vie.** Alors, relevant la **justesse** de son enseignement, son **intégrité** sans faille et son **absence de partie prix**, les disciples s'appliquent à poser une simple **question de bon sens autour d'un sujet qui ne semble pas très spirituel a priori, une question autour de l'impôt.** Imaginez faire de votre pasteur un conseiller fiscal, cela pourrait sembler bien décalé.

Mais à l'époque, la **question de l'impôt est un sujet délicat.** L'un des impôts les plus impopulaires était l'impôt sur la personne, la capitation dont il est question ici, payé par tout homme et toute femme de 12/14 ans à 65 ans, un denier par an, un jour de salaire. Pour établir le montant de cet impôt, **il fallait recenser le nombre d'hommes et de femmes vivants dans une région, d'où les nombreux recensements, dont celui de Quirinius, gouverneur de Syrie, qui est mentionné à la naissance de Jésus.** Un recensement qui, petite parenthèse qui aura son importance, provoqua une **rébellion importante conduite**

par un certain Judas le Galiléen, non loin semble-t-il de Nazareth. Pour les mouvements les plus rebelles parmi le peuple juif, **payer cet impôt était un signe évident de soumission à Rome, un signe déshonorant pour Dieu.**

Hugues Cousin le confirme en disant que « Les impôts (...) sont surtout humiliants pour une population consciente de son particularisme et soucieuse de ne se soumettre qu'à son Dieu. Les impôts sont le signe visible que la terre d'Israël a un maître autre que le peuple juif. »

Nous comprenons donc que la question n'est **donc pas le fruit du hasard, puisqu'elle concerne un impôt perçu par les romains, l'occupant, qui administraient directement la Judée, région de Jérusalem.** Ce qui n'est pas le cas pour la région d'où est **originaire Jésus, la Galilée.** Cette région relevait d'une autre juridiction, non soumise directement à **Rome mais gouvernée par une famille de rois aussi tyrannique que mégalomane, des rois qui s'appelaient tous Hérode, dont à l'époque de Jésus Hérode Antipas.** Nous comprenons, donc, que Jésus lui était **exempté** du paiement de cet impôt. Mais, au moment où la question lui est posée il est en **Judée, à Jérusalem ville dont les habitants, eux, y sont soumis à cet impôt, considéré comme humiliant et injuste.**

Pourquoi je vous fais ce bref cours de droit fiscal sous l'Empire Romain ? Eh bien, c'est pour mieux comprendre comment le piège risque de se refermer sur Jésus.

2. Un sacré dilemme pour Jésus

Jésus est face à une question simple : « A-t-on, oui ou non, le droit de payer des impôts à César ? »

La réponse pourrait l'être tout autant, mais les incidences nettement plus délicates :

2.1. Oui

Si Jésus répond « oui », il faut payer cet impôt, alors il se présenterait comme une **personne qui se soumet à l'Empire Romain, qui accepterait un « autre maître que Dieu »** sur la terre d'Israël. En effet, la question du « droit » ne renvoie pas à la Loi romaine, la réponse serait simple, dans ce cas, « oui il faut payer cet impôt », mais c'est au regard de la loi de Dieu que la question est posée ; « **le peuple de Dieu peut-il exprimer son allégeance à un empereur païen en lui payant l'impôt ?** ». S'il répond oui, Jésus se rendrait impopulaire devant le peuple juif, qui plus est, il pourrait être soupçonné d'une certaine hypocrisie, lui qui dirait aux autres de payer un impôt que lui ne paiera pas.

2.2. Non

S'il répond « non », que cet impôt est injuste, qu'il ne faut pas le payer, ceux sont les autorités romaines **qui risqueraient de ne pas apprécier. D'autant que les romains se méfient de ce peuple juif quelque peu turbulent. Un tel propos pourrait donc, même non accompagné de potion magique, suscité une révolte comme autrefois, avec, vous vous souvenez un certain Judas le Galliléen** à propos d'un recensement. Ce personnage est originaire de **Gallilée comme Jésus et peu avant la naissance de Jésus (4 BC), il avait quand même attaqué pris d'assaut une garnison romaine à 7 km de Nazareth.** Alors vous imaginez, un certain Jésus de Nazareth, qui vient d'être **acclamé comme un roi lors de son entrée dans la Capitale, qui au détour d'une question sèmerait les germes d'une révolte en disant « ne payez plus cet impôt » ce qui équivaut à « ne vous soumettez plus à l'occupant » !**

Que ce soit oui ou non, **Jésus semble pris au piège, il est acculé par une simple question pour ses adversaires.** Certainement que l'on peut imaginer les pharisiens, au loin, se frottant les mains, satisfaits de leurs disciples, contents de leur question piège.

3. La « ruse » de Jésus : qui est pris qui croyait prendre

Mais c'est sans compter sur la **finesse et la sagesse de Jésus.** Vous l'aurez remarqué, lui ne **fait pas dans la flatterie, ni dans le vernis hypocrite de belles paroles.** Il sait reconnaître dans **cette simple question fiscale, l'œuvre hypocrite de la méchanceté de ses interlocuteurs.** Et il aurait pu en rester là, en refusant de répondre à une question dont il connaît la teneur, un peu comme le font les politiques, il aurait pu user de la **langue de bois en vantant les mérites de l'imposition tout en invitant les autorités à de la parcimonie, en évoquant l'inflation ou d'autres situations plus dramatiques, pressantes, pour changer l'orientation des débats ;** « votre question est intéressante et je m'empresserai d'y répondre, mais souffrez un peu de temps que je vous expose ce qui en matière de citoyenneté me semble important... » !

Et bien non, que fait-il, il leur **rend la monnaie de leur pièce, justement en leur demandant de lui présenter une pièce avec laquelle on paie cet impôt particulier.**

À cette époque dans l'Empire Romain, les pièces de monnaie officielles sont frappées par l'administration romaine à l'effigie de l'empereur. **Il semblerait qu'en Judée comme en Galilée, les Romains ont évité de le faire pour ne pas heurter les Juifs.** En effet, les juifs religieux et patriotiques considéraient ces pièces comme idolâtres, impies (tu ne te

feras pas d'imagés taillées ...) du fait qu'y figurait le portrait **d'un visage humain, un humain que l'on disait divin** (« Divin Auguste »). L'Empereur était mentionné comme divin en toute lettre. Alors les **romains, qui ne souhaitaient pas semer le trouble parmi le peuple occupé, avaient accepté que l'on frappe des monnaies sans visage d'empereur, et encore plus, sans titre divin, une monnaie locale** (La Goyette).

Vous comprenez alors, que lorsque Jésus demande aux disciples des pharisiens de lui présenter **une pièce qui sert à payer cet impôt, on pourrait s'attendre à ce qu'à leur tour, ils bottent en touche**. Mais non, il présente une **pièce officielle, considérée comme idolâtre pour un juif. Et en plus dans la cour du Temple** (Mtt 21.23). Alors eux qui veulent se présenter en juge portent sur eux de la monnaie considérée comme impie, eux qui voulaient tendre un piège se retrouve piégés à leur tour. Ils n'ont plus rien à dire, ils utilisent de l'argent impériale pour payer l'impôt à l'empereur cela va de soi, et Jésus ajoute « **et rendez à Dieu ce qui est à Dieu** », voici donc le conseil que je vous donne. Jésus semble prendre le recul nécessaire, et adopte une simple attitude de conseil « **si vous me demandez mon avis, le voici ; rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu** ». Nous pourrions nous arrêter là, comme les initiateurs du piège, qui s'en vont étonnés.

4. Une double citoyenneté

Mais Jésus nous laisse une **belle leçon pour vivre en croyant notre rapport au politique, particulièrement en ces moments que nous vivons**. Nous sommes à la fois **citoyens du ciel, d'un royaume qui est déjà là, mais qui vient s'accomplir en plénitude**. Et en même temps, nous sommes citoyens du pays dans lequel nous vivons. Et s'agissant de la question **du politique, nous sommes parfois tentés par deux élans, ou bien la fuite, l'isolement**, « nous ne sommes pas de ce monde », ou bien une forte tentation du pouvoir, en envisageant l'opportunité **d'un état chrétien, envisageant la fusion des deux règnes, des deux citoyennetés**.

Au milieu de cela Jésus trace un autre sillon qui nous **invite à considérer les « autorités », comme n'échappant pas à la main de Dieu, mais venant même de Dieu pour reprendre les paroles de Paul, instituées par Lui**.

Et Jésus le fait de façon subtile, il nous déplace en usant d'un verbe, juste un petit verbe pour changer nos regards. **Là où ses adversaires utilisaient le verbe « payer, donner », Jésus parle de « rendre », c'est-à-dire « donner en retour »**. Il s'agit du même

verbe que celui utilisé pour parler de payer une facture ou éponger une dette, on rend l'argent à celui à qui l'on doit. Et cela semble peu mais cela change beaucoup ; « donner en retour », « rendre », cela suppose que cet argent utilisé pour payer des impôts ne nous appartient pas.

Autrement dit, **l'impôt n'est pas de l'argent qui m'est subtilisé, pris, mais c'est de l'argent que je rends, que je donne à une personne, une institution qui en a le droit.** Vous me direz très bien, mais bon, « **quand on voit ce qui est fait de l'argent public, la façon dont il est perçu** », et **c'est juste on peut avoir bien des choses à redire mais Jésus pose un principe qui titille au passage notre foi, « l'impôt est du »**. Tout comme Paul, lorsqu'il s'adresse ainsi aux Romains, ne croyez pas qu'ils vivaient dans un monde idyllique dans lequel il n'y avait rien à redire sur la façon dont on percevait l'impôt ou même sur la manière dont on le dépensait. **Ce qui est d'autant plus saisissant c'est que ce que nous devons à l'autorité va au-delà de l'impôt : le respect, l'honneur** (1 Pierre 2.17), la soumission c'est à dire le consentement à l'obéissance. Tout cela est très bien, mais ne peut s'appliquer qu'en temps idéal.

« Rendre à César ce qui est à César » concerne, **ici les impôts, mais cela va plus loin. Paul en Romains 13.7 élargira en disant** « Rendez à chacun ce qui lui est dû ; l'impôt à qui vous devez l'impôt, la taxe à qui vous devez la taxe, la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur. »

Mais en matière de « temps idéal », **lorsque Jésus parle de César dont l'effigie apparaît sur la pièce, ce n'est pas le Jules César d'Astérix, mais Tibère César, un empereur cruel, exilé de Rome à Capri d'où il essaie de tirer les ficelles par l'intermédiaire d'un homme de main.** Et dès le début de son règne et tout au long, il n'avait de cesse de faire face aux **conspirations pour sa succession en éliminant ses adversaires** (meurtre, empoisonnement). C'était un **personnage peu recommandable qui dit-on aurait eu recours au préfet de Rome pour se débarrasser d'un adversaire coriace**, en le mettant à mort le jour même de sa condamnation. Et même s'il y a des discussions, ce préfet de Rome portait un nom particulier : Macro ou Macron. Cela ne s'invente pas.

Mais là n'est pas le sujet, **lorsque Jésus dit de rendre à César celui lui est dû, c'est à ce bonhomme-là.** Et quand Jésus dit de « **lui rendre la monnaie de sa pièce** », ce n'est pas la vengeance, mais **l'impôt pour financer l'action publique, le respect comme**

devant toute autorité établie. Même s'il n'est pas dupe, Jésus est lucide sur l'état du cœur humain, mais sait également à qui devront rendre compte toutes ces autorités.

Cela étant dit, nous vivons, nous dans une **démocratie, où nous avons un « pouvoir » sur nos autorités, nous les élisons, nous avons des lieux de représentation pour faire entendre la voix du peuple** (Parlement). Même si cela ne fonctionne pas toujours **idéalement**. Et quand bien même, **s'il nous appartient de ne pas être dupe, ni docile quand un régime politique est néfaste (cf. Ap 13), nous sommes appelés à nous situer dans un contexte démocratique.**

Cependant, je remarque une chose intéressante, **dans notre mentalité actuelle, mais qui ne date pas d'hier, qui est sans doute lié au concept d'Etat Providence, nous avons tendance à envisager que l'Etat, les élus, nous doivent quelques choses.**

Ils nous doivent **d'appliquer ce qu'ils nous ont promis, même si cela semble parfois irréalisable voire du miracle, ils nous doivent de répondre à toutes nos requêtes, résoudre tous les grands problèmes.** Dès qu'il y a un souci, une catastrophe, on fait appel à **l'Etat qui doit agir et réagir.** Rien de nouveau sous le soleil, de tout temps, **les citoyens ont attendu de leurs autorités qu'ils leur assurent sécurité et prospérité.** Et ces demandes sont légitimes, puisque l'on les nomme, on leur donne les moyens pour le faire, on les reconnaît comme étant « capables de ». **Mais n'y a-t-il pas un glissement parfois dans nos états laïcs on attend d'hommes et de femmes la providence que Dieu seul peut donner ?**

Quoi qu'il en soit Jésus, **trace un autre sillon, tout comme le Nouveau Testament, s'agissant de la relation au politique : « rend à l'autorité ce qui lui est dû », c'est à dire, le paiement de l'impôt, le respect des lois, des autorités voulues par Dieu et devant qui elles devront rendre compte, pour punir les méchants et protéger les honnêtes citoyens.** Ces autorités sont là pour **que nous puissions vivre «une vie paisible et tranquille, en toute piété et toute dignité».** C'est ce qui est agréable à Dieu dira Paul (1TM 2.2-4).

Voici donc, ce qu'en tant **que citoyen du Royaume de Dieu, nous pouvons « rendre » à nos autorités, que nous prenions du temps pour prier pour elles.** C'est ainsi que nous marchons dans le sillon tracé par Jésus. **Rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu : ainsi, si Dieu a institué les autorités elles lui sont, ultimement, soumises et notre sort est entre les mains de Dieu de façon ultime.** On peut être mécontent de **telles ou telles décisions politiques, on peut être déçu du**

manque de « sécurité » garantie, du manque de « providence » de l'Etat, mais n'attendons pas de façon ultime des autorités ce qui revient à Dieu :

Lui seul tient le monde dans sa main, et notre vie bien sûr, lui seul peut nous garder auprès de Lui que ce soit en nous épargnant de la mort, ou bien en nous accueillant pour la vie éternelle, Lui seul peut nous garantir le « bonheur » selon son dessein. Dans sa sagesse, il permet aux autorités, cela dit, dans la sphère de pouvoir qui est la leur de contribuer à la sécurité, au bien-être. Et c'est pourquoi, et dans ce cadre, il nous invite à « rendre » aux autorités, un peu du privilège que nous avons reçu de Dieu, la relation à Dieu, la prière !

Oui prions pour nos autorités, et le défi est majeur en ce moment, pour que nous puissions vivre une vie, certes, « paisible et tranquille dans la piété et la dignité c'est dit Paul c'est beau et agréable à notre Sauveur », mais sans oublier ce que rajoute Paul à son exhortation « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité ». La vie paisible n'est pas une fin en soi, mais un contexte favorable pour que soit annoncé le message de l'Évangile, message de pardon, de salut. Et ce d'autant que les temps sont difficiles et qu'à vues humaines, l'espérance d'un avenir meilleur se dissipe, rendre à Dieu ce qui est à Dieu, c'est ainsi montrer le chemin vers la Vie véritable, rendu possible par La Croix.

Alors, en citoyen de notre pays, lucide sur les autorités (cf. Ap 13) mais confiants en Dieu, faisons notre devoir, rendons à César ce qui est à César, et prions pour nos autorités, afin que, dans notre contexte, nous puissions rendre à Dieu ce qui lui revient, la confiance, la foi, l'obéissance, le service, le témoignage de son pardon, de son amour, de son engagement pour l'humanité en attendant que règne vienne sur la terre comme c'est le cas au ciel.

Car, fondamentalement, c'est à Lui qu'appartienne le règne, la puissance et la gloire.

Amen